

COVID – 19 # Modalités de reprise des enseignements en présentiel à partir du 22 février 2021 pour l'ensemble des étudiant·e·s de l'établissement.

Mesdames et Messieurs,
Chères et chers Collègues,
Chères étudiantes et chers étudiants,

Suite aux dernières annonces de nos tutelles et aux discussions avec le Rectorat de la Région académique de Nouvelle-Aquitaine et **sous réserve des décisions sanitaires qui pourraient être prises dans les jours à venir**, nous avons décidé de reprendre – au retour des vacances d'hiver – pour l'ensemble des années (1A, 3A, 4A et 5A), le scénario de continuité pédagogique mis en œuvre à la rentrée de septembre 2020 : les cours magistraux restent assurés à distance ; par contre les conférences de méthode se déroulent par demi-groupe et sur le principe d'une alternance une semaine sur deux.

En application de la circulaire du 22/01/2021, et suite à l'actualisation au 03/02/2021 du décret 2020-1310, Sciences Po Bordeaux est désormais autorisé à accueillir les étudiant·e·s de tous niveaux d'études, dans la limite de 20 % des capacités d'accueil globales de l'établissement.

Les modalités de reprise des enseignements exposées ci-dessous indiquent l'état des réflexions et des projections d'organisation en date du 8 février 2021. Malheureusement, il est possible que ces anticipations soient contrariées par un nouveau confinement contraignant dont nous ne maîtrisons pas les conditions au moment où ce communiqué est rédigé.

Nous espérons ainsi revoir les étudiant·e·s dans l'établissement, dans toute la mesure du possible, même s'il apparaît clairement que la situation restera difficile pour toutes et tous jusqu'à la fin du semestre.

Les élèves ne pouvant pas revenir suivre des cours dans les locaux de Sciences Po Bordeaux auront la possibilité de suivre tous les enseignements à distance.

Les enseignant·es qui ne pourront assurer leurs conférences en présentiel pourront continuer à les assurer à distance.

Modalités de reprise des enseignements :

Pour les élèves de 1^{re} année, comme cela est le cas depuis le début de la semaine du 1^{er} février 2021 :

- Reprise en présentiel par demi-groupe des conférences de méthode une semaine sur deux ;
- Les cours magistraux restent assurés en 100 % distanciel ;
- Des ateliers de tutorat méthodologique sont organisés sur la base du volontariat le jeudi après-midi.

Pour les élèves de 3^e année :

- Reprise en présentiel par demi-groupe des conférences de méthode une semaine sur deux ;
- Les cours magistraux restent assurés en 100 % distanciel.





Le Directeur

Pour les élèves de 4^e année :

- Reprise en présentiel par demi-groupe des conférences de méthode une semaine sur deux ;
- L'enseignement des cours magistraux et des séminaires restera en 100 % distanciel.

Pour les élèves de 5^e année et Prépa concours ayant encore cours à Sciences Po Bordeaux ce semestre (y.c. apprentissage) :

- Selon les spécificités de chaque parcours, possible reprise en présentiel des conférences de méthode.

Bibliothèque :

- **La bibliothèque de Sciences Po Bordeaux reste ouverte, pour tou-te-s les étudiant-e-s du lundi au vendredi de 10h à 17h, sur réservation à l'aide de l'application *Affluences* ;**
- Nous vous rappelons que **les bibliothèques universitaires du campus bordelais sont aussi ouvertes sur réservation**. Toutes les informations sur [les bibliothèques de l'Université de Bordeaux](#) et sur [les bibliothèques de l'Université Bordeaux Montaigne](#).

Salles de travail accessibles sur réservation :

Les salles de travail suivantes sont accessibles sur réservation à l'aide de l'application *Affluences* :

- Salle B.002 (10 places) : du lundi au vendredi de 8h à 18h ;
- Amphi La Boétie (73 places) : du lundi au vendredi de 8h à 19h.

Consignes sanitaires :

Les consignes sanitaires suivantes devront impérativement être observées avec rigueur pour permettre de maintenir cette ouverture.

Salles de cours

- Je respecte les jours de présence prévus dans mon emploi du temps et je limite mon temps de présence dans l'établissement au strict nécessaire.
- J'utilise le gel hydroalcoolique disposé dans chaque salle.
- Je nettoie la table que j'ai utilisée à l'aide du matériel de désinfection présent dans les salles.
- Je maintiens une distance de sécurité maximale avec les autres.
- J'aère la salle au moins cinq minutes en début de cours et cinq minutes en fin de cours.

Accès aux locaux et temps de pause

- Je porte en permanence mon masque aux abords et dans l'enceinte de l'établissement.
- J'utilise le gel hydroalcoolique mis à disposition dans le bâtiment, aux entrées et dans les circulations. Je me lave les mains très régulièrement à l'eau et au savon dans les sanitaires.
- En cas de besoin, je peux récupérer deux masques réutilisables à l'accueil.
- Pour me restaurer, je privilégie les ventes à emporter au CROUS : RU n°2 et Veracruz. Je n'utilise pas les salles de cours pour me restaurer et privilégie les espaces extérieurs et l'atrium.
- Lors du déjeuner et des pauses, si je dois ôter mon masque, je garde mes distances avec mes camarades (au moins 2 mètres) et je remets mon masque dès que possible.





Le Directeur

- En cas de cours sur site après 18h00, je peux être présent·e au sein de l'établissement jusqu'à 19h00, en me munissant d'une attestation individuelle dérogatoire, d'un justificatif de déplacement adressé par la scolarité par mail et de l'export de mon emploi du temps de la semaine.
- Je quitte l'établissement dès mon dernier cours terminé.

Réagir et informer

- En cas de symptômes, de contact à risque avec une personne positive à la COVID-19, je vais rapidement me faire dépister (contact auprès de l'Espace Santé Étudiants au 05 33 51 42 00 ou par mail à ese@u-bordeaux.fr).
- Un centre de dépistage rapide et gratuit** est à disposition du lundi au vendredi de 09.00 à 13.00, à la MAC2 du CROUS, rue Naudet, à 12 minutes à pied de Sciences Po Bordeaux.
- En cas de symptômes, de contact à risque avec une personne positive à la COVID-19 ou de test positif, j'envoie rapidement un mail à l'adresse covid-etu@sciencespobordeaux.fr
- Je télécharge et j'active l'**application #TousAntiCovid**.

Dispositifs de solidarité

- Certains restaurants universitaires du campus proposent une vente à emporter uniquement : repas à 1€ (2 repas par jour et par étudiant·e). [Voir ici](#) ;
- Nous vous rappelons enfin qu'en cas de simple baisse de moral, de difficultés plus graves (psychologiques, sociales, économiques), la Cellule de veille et d'écoute (ecoute@sciencespobordeaux.fr) et [l'Espace Santé Étudiants](#) peuvent vous accompagner et vous orienter vers des professionnels susceptibles de vous aider ;
- Pour les questions pédagogiques, la direction des études et les services de scolarité restent à votre écoute également ;
- Les dispositifs de prêt d'ordinateur (grâce au soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine) et de tablettes numériques sont toujours actifs. Pour plus d'information vous pouvez écrire à l'adresse mail suivante : aidesnumeriques@sciencespobordeaux.fr
- Le Fonds social de Sciences Po Bordeaux ([FAIRE](#)) reste aussi opérationnel.

Avec mes salutations les plus cordiales.

Yves Déloye

